

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SNADMSA
DU 22 JANVIER 2020**

Sur invitation de Monsieur le Président, les membres du Conseil d'Administration du Syndicat National des Agents de Direction MSA se sont réunis en séance à la Caisse Centrale de MSA - 19 rue de Paris, CS 50070, à Bobigny, sous la présidence de Monsieur Edgard CLOEREC, le mercredi 22 janvier 2020, de 9 h 30 à 12 h 30.

Monsieur Edgard CLOEREC, Président de séance, accueille les participants. Par ailleurs, Madame Isabelle GUEGADEN-MOREAU, Directrice Générale, est désignée Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS (sur place) :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| - Monsieur Franck ASTIER | - Madame Isabelle GUEGADEN-MOREAU |
| - Monsieur Jacques BIET | - Monsieur Etienne LE MAUR |
| - Monsieur Jean BOISSIERE | - Madame Lysiane LENICE |
| - Monsieur Jean-Marie BOULEC | - Monsieur Denis RAMET |
| - Monsieur Edgard CLOEREC | - Madame Pauline SIRE |

ETAIENT PRESENTS (en conférence téléphonique) :

- Madame Claude CHAUSSÉE
- Monsieur Dominique MAUCOTEL
- Madame Anne PICOUX

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| - Madame Marie-Christine CHAMBE | - Monsieur Jean-Jacques LAFAYE |
| - Madame Annabelle FRANCISCI | - Monsieur Bernard MERIGEAU |
| - Monsieur Thierry GIRARD | - Monsieur Jacques OLIVERES |
| - Monsieur Philippe HERBELOT | - Monsieur Pierrick OLIVIER |
| - Madame Catherine JACOB | - Monsieur Jean-Jacques WERTHE |
| - Monsieur Patrick JAOUEN | |

ASSISTAIT, en outre, à cette séance :

- Monsieur Etienne DUCONGÉ

Préalablement, Monsieur CLOEREC fait mention de l'Association des Dirigeants Retraités de la Mutualité Sociale Agricole (ADIR MSA) qui présente 86 adhérents recrutés de la MSA.

Les participants sont informés du souhait de Monsieur Jean-Jacques WERTH de se retirer du Conseil d'Administration. Un Conseil d'Administration à venir permettra de connaître le nouveau représentant.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 JUIN 2019

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du SNADMSA du 19 juin 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil et sans remarques.

2. POINT STATUTAIRE SUR LES ADHESIONS

Le Conseil prend acte de nombreuses nouvelles adhésions, entre autres, depuis décembre :

- Pascale PRAT – Charentes
- Etienne MEUNIER – Berry Touraine
- Suzanne RODENAS – Grand Sud
- Marjorie VILLENEUVE – Bourgogne
- Patrick CAYLA - iMSA
- Anne-Stéphanie MALKA – Maine et Loire
- Vincent ARNOLD – Sud Champagne
- Corinne GARREAU – Alpes Vaucluse
- Céline ARGENTI- DUBOURGET – Provence Azur
- Alix TORRES - CCMSA

ont aussi adhéré :

- Christine DUPUY - CCMSA
- Bruno VERLEENE - iMSA
- Sophie GODRIE - iMSA

Par ailleurs, il est annoncé que Madame Justine de Saint-Germain va être contactée par Monsieur DUCONGÉ. Seront aussi contactés : Monsieur Hugues POLLASTRO et Marie-Agnès GARCIA. F.DEVYNCK prend une Direction de CAF.

3. POINT SUR LES COTISATIONS

Les participants sont informés qu'un 3^{ème} rappel de cotisations a été effectué. Une quarantaine d'adhérents n'ont pas payé à ce jour leur cotisation.

Il n'y aura pas de relance pour les adhérents retraités mais il serait nécessaire de récupérer leur adresse mail.

En vue de la clôture des comptes, il est nécessaire que nous soyons vigilants même si la fin de la procédure contentieuse va nous permettre de retrouver une trésorerie de bon niveau. L'importance des réserves du SNAD a permis d'engager toutes les procédures qui nous ont permis d'obtenir le résultat de la mesure de notre représentativité.

4. ASSEMBLEE GENERALE 2020

La prochaine Assemblée Générale du SNAD MSA est fixée au 29 avril 2020. Il est précisé que les comptes 2018 et 2019 seront à présentés et à arrêter lors de cette Assemblée.

Sera évoquée, entre autres, la mesure de la représentativité. Edgard CLOEREC, Président, ne sera pas disponible. Le format sera réduit à la séquence statutaire et nous pourrions également, à partir du diaporama, présenter les points saillants de la Convention Collective Nationale (CCN) sans les mises en scène qui avaient été préparées. Il est proposé de voir avec Madame Françoise JEANNEAU pour tenir l'Assemblée Générale sur le site du forum des images (forum des halles).

Un temps d'échange est à prévoir avec la salle.

Concernant les cotisations, il sera à rappeler les montants de :

- 120 € pour les niveaux à 815 et plus ;
- 100 € pour les autres

Pour cette année, il sera procédé au renouvellement du tiers sortant pour :

- Franck ASTIER
- Marie-Christine CHAMBE
- Claude CHAUSSÉE
- Isabelle GUGADEN-MOREAU
- Anne PICOUX

Les candidatures suivantes seront présentées à l'Assemblée Générale :

- Etienne DUCONGÉ
- Karine AMARANT
- Bénédicte FEUILLEUX
- Thierry MAUHOURET-CAZABEILLE

Il reste des postes disponibles. Le Nord Pas de Calais, la Picardie et la Marne Ardenne Meuse étant peu représentés, Monsieur CLOEREC l'évoquera auprès de Madame Katie HAUTOT pour une représentation d'un Agent de Direction.

5. ACTUALITE RECOURS REPRESENTATIVITE

Il est attendu la parution des arrêtés sur la mesure d'audience à partir de laquelle un délai va courir pour l'identification des candidatures.

Il faut avoir le statut d'Agent de Direction au 1^{er} janvier au sein de l'organisme et avoir 3 mois d'ancienneté. A priori, l'appartenance à un organisme serait largement considérée (inter caisses).

L'enjeu d'être membre de la Commission Paritaire Mixte : 4 Titulaires et 4 Suppléants.

Monsieur Jean-Marie BOULEC conseille que tous les profils d'Agents de Direction puissent être représentés au sein de la Commission Paritaire Mixte (2 par an : en Juin et Décembre).

Un échange s'instaure quant aux candidatures possibles issues du Conseil d'Administration du SNAD MSA et sont proposés :

Titulaires :

- Edgard CLOEREC
- Isabelle GUEGADEN-MOREAU
- Jean-Jacques LAFAYE
- Pauline SIRE

Suppléants :

- Franck ASTIER
- Karine AMARANT (à contacter)
- Thierry GIRARD (à contacter)
- Bénédicte FEUILLEUX (à contacter)

6. ACTUALITE SYNDICALE

6.1 Contexte difficile de la CCMSA

Les membres du Conseil sont informés du signalement de situations individuelles difficiles, sur des malaises, des pertes de confiance.

Un courrier d'alerte a été adressé à François-Emmanuel BLANC en octobre dernier et une rencontre (2h) a permis de faire le point sur les situations de C.JAMOT et d'autres Agents de Direction de la CCMSA. La forme désastreuse avec laquelle ont été traitées les situations a été soulignée.

Il existe un contexte très pesant à la CCMSA au regard du traitement de la situation de certains collègues.

Un phénomène de repli sur soi des personnels qui n'osent plus s'exprimer a été constaté. Il faut tirer les conclusions de ces situations. Le gâchis est terrible.

Le monde semble être totalement différent car il semble ne plus y avoir de confiance. En peu de temps la situation s'est dégradée. Un membre du Conseil insiste sur la réelle situation de Risque Psycho Sociaux dans laquelle sont les personnes.

La question se pose de savoir si le SNAD a été ou non assez présent. Mais les situations sont très complexes et le SNAD a accompagné les personnes qui le souhaitaient y compris à l'occasion d'entretiens.

6.2 Avant-projet de loi sur le régime de retraite universel

Il est fait référence à la partie 3 de l'avant-projet de loi qui parle de la disparition des CARSAT à horizon 2022. Les CARSAT vont faire du lobbying pour sortir ces articles, mais sans espoir, et des interrogations se posent sur le devenir des Agents de Direction. En CNAV, ils n'ont pas vu que le chapeau national prévu et annoncé détricotait le réseau, c'est-à-dire la CNAV, mais aussi, les caisses régionales.

La question est également posée des impacts sur le régime agricole. Dans l'Art.61, les bénéficiaires de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) sont directement affiliés à la Caisse Nationale de Retraite Universelle (CNRU). Quand sera-t-il de la délégation de gestion ?

Tout cela entraîne un risque de modification du paysage de la protection sociale par un démantèlement avec une étatisation forte.

Pour information, le Bureau de la CCMSA a donné un avis défavorable à l'avant-projet de loi.

6.3 Time et fin des PCMO

Il est souligné que des Agents de Direction sont à 100 % rattachés à des Pôles de Compétences Maîtrise d’Ouvrage (PCMO). Cette question-là n’a pas été traitée et les collègues ne savent donc pas ce qu’il va se passer compte tenu de la fin de ces PCMO.

6.4 Nouvelle Gouvernance

De quelle manière le SNAD pourrait-il être contributif ? Un état des lieux est en cours cette semaine et des réunions des groupes de travail.

Il nous faut conserver l’association d’un maximum d’Agent de Direction à la gouvernance, commissions, comités et groupes de travail...

7. QUESTIONS DIVERSES

Y a-t-il des sollicitations dans le réseau outre les situations évoquées précédemment ? Une situation particulière en Franche Comté.

La prochaine réunion du Conseil d’Administration du SNAD MSA aura lieu le 12 juin 2020.



Le Président,
Edgard CLOEREC